



## Devenez bénévole Lire et faire lire

Convaincu de l'importance de la lecture à voix haute à destination des enfants, tant pour développer le plaisir de lire que pour favoriser une approche de la littérature jeunesse et participer à la lutte contre l'illettrisme, Lire et faire lire appelle aujourd'hui à la mobilisation de nouveaux et nouvelles bénévoles.

Les bénévoles interviennent dans diverses structures : crèches, micro-crèches, écoles maternelles et élémentaires, collèges, bibliothèques, centres de loisirs, ludothèques, musées, associations de quartier, librairies, centres sociaux, relais petite enfance, jardins d'enfants, haltes-garderies, structures médicales, centres d'hébergement, ou encore dans des établissements de protection de l'enfance (foyers, villages d'enfants, pouponnières à caractère social)...

### Comment rejoindre le programme de Lire et faire lire ?

Porté par les deux réseaux associatifs, la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, Lire et faire lire est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire. Les coordinations départementales animent le développement du programme, accompagnent les bénévoles et assurent le lien avec les structures éducatives, culturelles et sociales.

Pour retrouver les contacts des coordinateur·rice·s par département > [www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org) > Où nous trouver ?

### Pour vous inscrire en tant que bénévole

> [www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org) > Bénévoles > Devenir bénévole

### Qu'est-ce que Lire et faire lire ?

Co-fondé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

Dans l'objectif de partager le plaisir de la lecture et des livres, des bénévoles de plus de cinquante ans interviennent dans diverses structures d'accueil collectif, auprès de petits groupes d'enfants de 0 à 12 ans.

Ces bénévoles accompagnés et formés interviennent une fois par semaine pour des moments de lecture-loisir, sur des temps scolaires, péri ou extra-scolaires.

Les séances de lecture sont préparées en concertation avec l'équipe éducative dans le cadre du projet de la structure d'accueil, et sont adaptées aux âges des enfants bénéficiaires (temps de lecture, ouvrages présentés...).



Pour plus  
d'informations

[www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)